



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Béziers Neussargues Clermont-Ferrand Paris

Question écrite n° 11032

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'absence de mise en chantier de modernisation de la liaison ferroviaire Béziers - Neussargues - Clermont-Ferrand - Paris. Dès 1999, la nomination d'un préfet coordonnateur du dossier, pour accompagner le suivi d'une première tranche de travaux prévu au contrat de plan, était annoncée ; entre temps la SNCF, les régions concernées - Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées - et l'État signaient une convention de modernisation avec un échéancier précis. De plus, la ligne ferroviaire a été inscrite en décembre 99 au « Schéma Européen Fret » afin de pouvoir également bénéficier des fonds européens. De récents travaux ont même été entrepris par anticipation, dans les départements de la Lozère, de l'Aveyron et de l'Hérault, cependant, le dossier est aujourd'hui bloqué puisque aucun chantier n'a été entrepris durant l'année 2002, et fait prendre ainsi un retard considérable sur l'avancement du projet. Il est évident que l'avenir de la ligne, en l'état actuel, risque d'être compromis si rien n'est fait pour engager sa modernisation. Le Comité pluraliste de défense et de promotion de la ligne a formulé son inquiétude et demandé, à ce titre, un rendez vous avec le ministre de l'équipement, du transport, du logement, du tourisme et de la mer. La volonté de moderniser la ligne ferroviaire répond à plusieurs priorités, dont les principales sont : le transfert au rail d'une grosse partie du fret actuellement convoyé par la route, le maintien d'une liaison entre diverses régions dans le cadre d'une vision interrégionale à dimension européenne et enfin, une plus grande sécurisation dans la modulation des modes de transport en raison du niveau important de fréquentation des axes routiers concernés, notamment avec l'A 75. C'est pourquoi, il lui demande, de bien vouloir faire tenir les engagements de l'Etat sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 23 juillet 1999 a retenu, au titre des grands projets ferroviaires interrégionaux, la modernisation de la ligne Clermont-Ferrand - Neussargues - Béziers. Un programme de renforcement de la voie et d'électrification en 25 000 volts de l'ensemble de la ligne a été envisagé afin de répondre au développement estimé du trafic. Ce programme a été évalué à 360 millions d'euros ; une première phase d'un montant de 100 millions d'euros a été identifiée par Réseau ferré de France (RFF). Certains travaux d'aménagement et de modernisation de voie ont été réalisés et financés en 2001 et 2002 par RFF. Ce projet fait partie de l'audit qui a été confié par le Gouvernement à l'Inspection générale des finances et au Conseil général des ponts et chaussées. Cet audit a pour objet de faire un état des engagements pris et à venir par l'Etat et de réaliser une évaluation exhaustive des différents aspects des projets, tant en ce qui concerne les aspects économiques et financiers que l'aménagement du territoire, l'environnement et la politique des transports dans un cadre européen. L'audit, dont les conclusions sont attendues prochainement, sera complété par une étude prospective réalisée par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale afin de proposer au Parlement, au printemps 2003, un débat sur les grands projets d'infrastructures.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11032

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 457

Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1843